



Rapport

Développement

Durable

2024



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

PRÉAMBULE

Contexte réglementaire

La loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 rend obligatoire pour les collectivités territoriales et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable, tant dans leur fonctionnement propre que dans les politiques publiques qu'ils mènent sur leur territoire.

La présentation de ce rapport, préalablement aux discussions d'orientation budgétaire, permet à l'organe délibérant de mettre au centre des débats les choix politiques à opérer en mettant en perspective les enjeux locaux et les 5 finalités du développement durable qui sont :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources,
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'engagement de la CAMVS

En matière de développement durable et à travers le projet de territoire 2020-2026, les élus de la CAMVS se sont fixés comme objectif de rendre notre territoire attractif, innovant, soucieux de la qualité de vie de ses habitants et de la préservation de leur environnement.

Le rapport « Développement Durable » est l'occasion d'établir un point d'étape sur le chemin parcouru dans ce sens, mais aussi d'établir le lien entre budget et développement durable. Ce rapport s'inscrit également dans une démarche de transparence et d'information des citoyens. L'élaboration d'un budget vert sera la prochaine étape pour la collectivité.

Ce rapport « Développement Durable » constitue donc :

- Un outil d'évaluation et d'ajustement des politiques en réalisant le bilan régulier de la mise en œuvre du projet de territoire 2020 / 2026 en matière de développement durable ;
- Un outil d'accompagnement au changement en interne en sensibilisant les agents de la collectivité ;
- Un outil de dialogue et de débat avec les habitants par le biais des actions valorisées.

La démarche interne

Le rapport « Développement Durable » est élaboré de façon transversale au sein des services de la CAMVS. Il est validé par la commission en charge de l'environnement puis présenté au Conseil Communautaire préalablement au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Le rapport élaboré de façon transversale par les services de la CAMVS se veut synthétique et chiffré ; il ne vise pas à l'exhaustivité de l'intervention publique mais présente les actions entreprises en 2023/2024 selon le développement des actions et des projets. L'objectif est de permettre une meilleure compréhension de l'action publique, de favoriser la transparence et la transversalité, et d'encourager le débat.

LE CADRE DES OBJECTIFS MONDIAUX, NATIONAUX ET RÉGIONAUX

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



17 objectifs pour transformer notre monde

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ceux-ci sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

C'est quoi le plan? 6 familles pour agir

Le Gouvernement a engagé une ambitieuse transformation dans le cadre du dispositif « France Nation Verte ». 6 grands axes structurent le concours de l'État :



Depuis octobre 2023, cette mobilisation a consisté à organiser **une Conférence des Parties (COP) dans chaque région**. Chaque COP définit régionalement les leviers d’actions pour s’inscrire dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique.

Ces travaux se déroulent sous la forme d’un diagnostic partagé sur chaque territoire régional, poursuivis de débats, pour aboutir à l’établissement d’une feuille de route régionale 2030.

Les COP valorisent la répartition des efforts, la solidarité induite entre les politiques publiques et l’interdépendance des territoires.

La COP « Hauts de France » a été lancée le mercredi 6 décembre 2023, bâtie sur trois piliers :

- **Moins de gaz à effet de serre** : faire davantage en 7 ans que ce qui a été fait durant ces 33 dernières années ;
- **Préserver la biodiversité** : 1,4 million d’hectares à restaurer ;
- **S’adapter à + 4°C d’ici à 2100** : se préparer à des étés qui pourraient être en moyenne 5°C plus chauds par rapport à 1900.

Ce cadre méthodologique s’appuie sur les leviers identifiés au niveau national et « activables » sur le territoire :

| | | Climat | Biodiversité | Ressources | Adaptation | Santé | |
|--|--|--|--------------|------------|------------|-------|---|
| Panorama des leviers de décarbonation | Transport de voyageur | Véhicules électriques | X | | | X | |
| | | Bus et cars décarbonés | X | | X | X | |
| | | Réduction du besoin de déplacements | X | | | X | |
| | | Covoiturage | X | | | X | |
| | | Report modal | X | | | X | |
| | Transport de marchandises | Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés | X | | X | | X |
| | | Fret décarboné et multimodalité | X | | X | | X |
| | | Efficacité et sobriété logistique | X | | | | X |
| | Bâtiments | Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel) | X | X | X | X | X |
| | | Changement de chaudière à fioul (résidentiel) | X | | | | |
| Changement de chaudière à gaz (résidentiel) | | X | | | | | |
| Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire) | | X | X | X | X | X | |
| Changement de chaudière à fioul (tertiaire) | | X | | | | | |
| Energie | Changement de chaudière à gaz (tertiaire) | X | | | | | |
| | Electricité renouvelable | X | X | X | | | |
| | Biogaz | X | X | X | | | |
| Industrie | Réseaux de chaleur décarbonés | X | | X | | | |
| | Grands sites industriels | X | X | X | | X | |
| | Industrie diffuse | X | | X | | X | |
| Déchets | Produits bois | X | X | X | | | |
| | Captage de méthane dans les ISDND | X | | X | | | |
| | Valorisation matière des déchets | X | | X | | | |
| Panorama des leviers de biodiversité et ressources | Agriculture et sols | Prévention des déchets | X | X | | | |
| | | Changements de pratiques de fertilisation azotée | X | X | | X | |
| | | Elevage durable | X | X | | X | |
| | | Bâtiments & Machines agricoles | X | | | X | |
| | | Gestion des haies | X | X | X | X | |
| | Espaces naturels | Gestion des prairies | X | X | X | | |
| | | Pratiques stockantes | X | X | | X | |
| | | Sobriété foncière | X | X | X | | |
| | | Gestion des puits forestiers | X | X | X | X | |
| | | Forêts sous gestion durable | X | X | X | X | |
| Agriculture et sols | Points noirs prioritaires de continuité écologique | | X | | | | |
| | Surface en aire protégée | | X | | | | |
| | Restauration des habitats naturels | | X | | X | | |
| Alimentation | Réduction de l’usage des produits phytosanitaires | | X | X | | | |
| | Agriculture biologique et de HVE | | X | X | | | |
| Eau | Loi Egalim / Climat & Résilience | | X | | X | | |
| | Sobriété dans l’utilisation de la ressource en eau | | X | X | X | | |
| | Protection des zones de captage d’eau | | X | X | X | | |
| Déchets | Désimperméabilisation des sols | | X | X | | | |
| | Mise en décharge | X | | X | | | |
| | Taux de collecte | X | | X | | | |

Ce rapport développement durable présente des actions en cohérence avec ces plans, nationaux et régionaux, émanation directe des actions évoquées dans le projet de territoire 2020-2026.

UNE TERRE D'ÉNERGIES ET D'INOVATIONS

- 7 S'engager pour le climat
- Faire des énergies nouvelles
- 8 renouvelables une force de développement
- 9 Préparer les entreprises aux enjeux de demain
- 13 Faire émerger une nouvelle offre touristique
- Porter une ambition dans la
- 15 reconversion, la requalification et la renaturation des friches

UNE TERRE D'AVENIRS

- Faire de l'Agglo un territoire
- 18 exemplaire en matière environnementale
- Agir pour réduire les conséquences
- 20 des activités humaines sur l'environnement et le cadre de vie
- 21 Jeter moins, trier mieux
- 23 Garantir les besoins essentiels et vitaux pour tous

UNE TERRE DE SOLIDARITÉS

- 26 Permettre l'accès à l'emploi pour tous
- Concourir à la sécurité informatique
- 27 du territoire et accompagner la transformation digitale
- 28 Développer une stratégie santé ambitieuse
- 30 Valoriser le rayonnement culturel et la vitalité sportive
- 31 Agir en faveur de l'égalité des chances
- Poursuivre les actions favorisant
- 34 des espaces de vie plus apaisés et le vivre-ensemble

UNE INTERCOMMUNALITÉ ÉCO-EXEMPLAIRE

- 36 Positionner l'intercommunalité comme un territoire performant
- Optimiser la gestion financière
- 38 et privilégier une politique de commande publique vertueuse
- Moderniser l'administration
- 38 au service des usagers et du territoire



UNE TERRE D'ÉNERGIES ET D'INOVATIONS



S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

L'Agglo œuvre depuis plus de 10 ans à répondre aux enjeux liés au changement climatique, à la sobriété foncière et à la transition énergétique



en mettant en œuvre des plans d'actions de préservation des ressources naturelles (eau, air, sol, biodiversité)



en portant une ambition forte sur la reconversion de ses friches industrielles



en initiant un diagnostic énergétique de son patrimoine bâti



en promouvant l'éco mobilité des biens et des personnes



en mobilisant largement les citoyens

Limiter l'émission de Gaz à Effet de Serre

Les gaz à effet de serre (GES) regroupent différents composés gazeux : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O). Les GES sont directement rejetés dans l'atmosphère par les activités humaines (cheminées d'usine ou de logements, pots d'échappement, agriculture...) ou par des sources naturelles (composés émis par la végétation et les sols, etc.).

QUELS INDICES ATMO ?

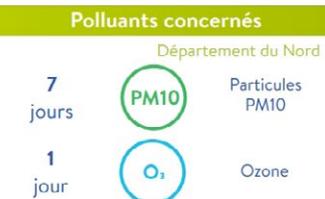
Les indices de la qualité de l'air sont calculés quotidiennement à partir de 5 polluants (dioxyde d'azote NO₂, ozone O₃, dioxyde de soufre SO₂, particules PM10 et PM2.5) sur les 3 790 communes des Hauts-de-France. Ils sont catégorisés sur une échelle de 6 qualificatifs allant de bon à extrêmement mauvais. La répartition des jours du territoire est représentée ci-dessous par rapport à la totalité de la région.



En 2023 **Indice MOYEN majoritaire**
entre 280 et 297 jours
sur la Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre

Pour aller plus loin :
Retrouvez [les cartes d'indices régionales chaque jour](#)

COMBIEN DE JOURS D'ÉPISODES DE POLLUTION ?



Procédures préfectorales activées



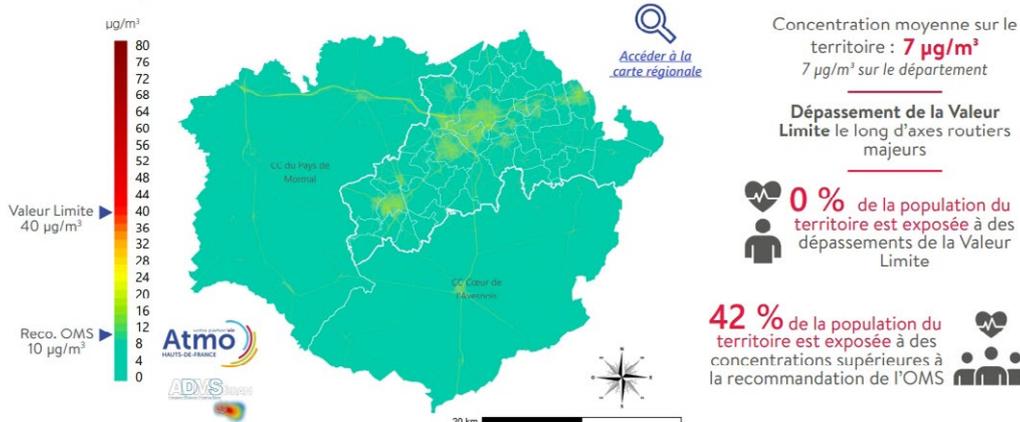
*Alerte sur persistance : prévision de dépassement du niveau d'information et recommandation prévu pour 2 jours consécutifs



DIOXYDE D'AZOTE - NO₂

Le dioxyde d'azote est un gaz toxique qui pénètre profondément dans les poumons et irrite les bronches. - cf. émissions page 7

En 2023 Moyennes annuelles *estimées* sur le territoire



Depuis 10 ans Moyennes annuelles *mesurées* sur le territoire toutes stations confondues



Valeur Limite : valeur réglementaire à ne pas dépasser, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé ou l'environnement.
Reco. OMS - Organisation Mondiale de la Santé : recommandation au-delà de laquelle une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine.

Bilan de la qualité de l'air 2023 - Atmo Hdf - page 2

FAIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES UNE FORCE DE DÉVELOPPEMENT

Perspectives

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi no 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER, les communes ont été invitées à répondre au schéma régional piloté par la Préfecture de Région et délégué que notre territoire au Parc Naturel régional de l'avesnois, en lien avec l'ADU pour les communes hors Parc.
- 5 communes ont fait la démarche d'inscrire des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAER) sur leur territoire communal au sein de ce dispositif pour y consacrer l'installation de projets d'énergies renouvelables.

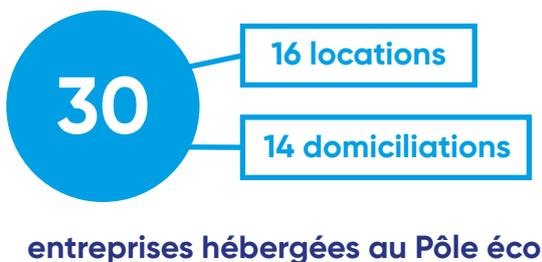
PRÉPARER LES ENTREPRISES AUX ENJEUX DE DEMAIN

Via le dispositif «Territoires d'Industrie», l'Agglomération a mis en place une stratégie de développement économique et industriel axée sur les enjeux de transition écologique, d'attractivité et de recrutement ainsi que de l'utilisation durable du foncier.

17
zones d'activités
représentant
326 ha

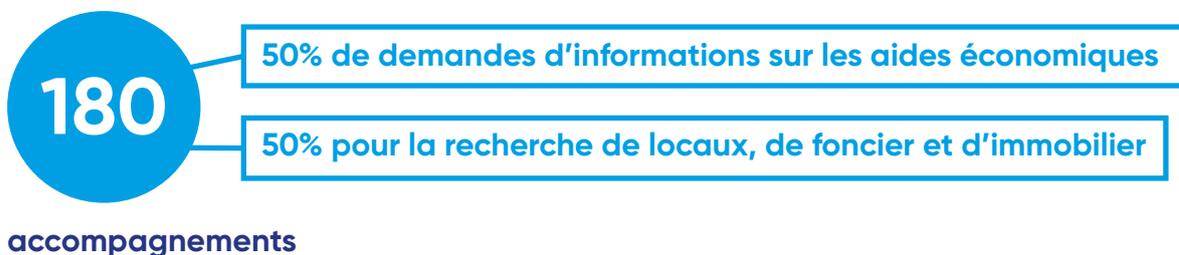
153
entreprises

Les chiffres de 2023



= 101 emplois

Taux d'occupation de 77%



En actions →

Soutien économique aux entreprises

Afin d'accompagner l'implantation et le développement d'entreprises sur son territoire, l'Agglo propose des aides économiques. En 2023, ce soutien financier représente :

1,043 M€

d'investissements

39

emplois maintenus

15

emplois créés

Le versement échelonné
de

60 K€

de subventions

Perspectives

L'Agglomération déclinera le nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) introduira des bonus REV3 pour les projets immobiliers intégrant des critères de durabilité. Ces aides s'inscrivent dans une démarche durable, car elles favorisent non seulement la croissance économique, mais aussi l'intégration de pratiques responsables.

En actions →

Accélérateur Rev3Lab

Les Accélérateurs REV3Lab CCI Hauts de France consistent en un accompagnement des porteurs de projets ou jeunes entreprises dont l'activité est en lien avec la démarche Rev3 (énergies renouvelables, économie circulaire, matériaux éco-responsables, mobilité douce...)

En accueillant l'Accélérateur REV3Lab Sambre-Avesnois, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Mormal et la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la CAMVS a souhaité impulser une dynamique économique et partenariale et soutenir les entrepreneurs dans un écosystème favorable au développement leurs projets de transition écologique et d'innovation durable.



Perspectives

Les neuf lauréats de l'Accélérateur Rev3Lab Sambre Avesnois seront accompagnés de janvier à juin 2024 pour développer leurs projets innovants dans les domaines de l'écoconstruction (Isol'en Nord), de l'alimentation locale et durable (Spiruline de la Fresnaie, L'Atelier du légume frais, La ferme aux Charmes, Tiboco), de la valorisation des eaux (O), de la réfection de selles motos (Mad'by Mag) et de la création de micro-forêts et toitures végétalisées (North Botanica).

Le site AMVS Invest, conçu par l'Agglomération, met en lumière les acteurs économiques locaux en valorisant les entreprises qui s'engagent dans des pratiques durables. La plateforme contribue à la promotion de l'économie locale tout en soutenant les démarches respectueuses de l'environnement.



1 000 visiteurs par mois

30 articles

20 vidéos réalisées

100 fiches actualisées



ZOOM



Zone d'Activités de la Marlière

Projet phare de l'Agglo, les travaux sur la zone d'activités de la Marlière ont débuté en mars 2021.

35 ha

dédiés à l'activité économique

12 ha

encore disponibles, prêts à accueillir des activités industrielles, artisanales et de services aux entreprises. Les lots proposés ont des surfaces comprises entre 3 900 m² et 28 000 m² viabilisées

7 ha

de milieux naturels protégés et restaurés afin de développer l'activité agricole (pâturage)

41 000 m²

vendus ou sous promesse de vente, destinés à l'implantation d'une entreprise locale de bâtiment (PRO CONCEPT, d'un projet d'immeuble à vocation tertiaire porté par le promoteur lillois AINOWA et d'un projet de village d'entreprises porté par le promoteur Foncière des Parcs, basé à la Roche sur Yon.

Perspectives

Un nouveau règlement intégrant des mesures visant à la protection de la faune et de la flore dans la zone sera mis en place afin de préserver la biodiversité.



En actions →

Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Territoire reconnu pour son riche passé industriel, la CAMVS souhaite relever le défi d'une transition en faveur d'une économie circulaire avec pour objectif de favoriser la mise en réseau des entreprises : le déchet des uns devient la ressource des autres.

Une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale a été lancée en 2023 pour faciliter les échanges de ressources entre acteurs économiques et accompagner les entreprises dans leurs transformations.

Un after work EIT réunissant une quarantaine de participants a eu lieu fin novembre 2023. Cet évènement a permis une première mobilisation des entreprises du territoire.



Perspectives

Dans la continuité de ces premières actions, la CAMVS souhaite organiser plusieurs ateliers de synergies inter-entreprises "bourses aux ressources" afin de faire émerger des synergies de substitution de flux de matières, de mutualisation ou la création de nouvelles offres et activités.

En actions →

Organicités

Depuis fin 2022, la CAMVS est lauréate de l'appel à projets Organicités « mobilisation innovante des biodéchets pour valorisation par production de gaz vert » de GRDF.

La CAMVS a souhaité participer au projet Organicités afin de quantifier le volume des biodéchets et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin de structurer une filière locale. L'importance de la gestion des biodéchets s'intensifie avec l'entrée en vigueur, dès le 1er janvier 2024, de l'obligation de tri à la source pour tous les acteurs, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des entreprises.

En plus de répondre à nos obligations réglementaires, la démarche Organicités participe à notre démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale en faisant coopérer différents partenaires et acteurs économiques autour de la valorisation des biodéchets.

Perspectives

Le premier objectif de ce projet sera d'étudier le métabolisme territorial via l'évaluation du gisement des biodéchets du territoire et l'identification des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de mobilisation des biodéchets. Un second objectif sera l'organisation d'ateliers d'échanges de ressources afin de détecter les synergies, les besoins et débouchés autour du flux de biodéchets du territoire.

FAIRE ÉMERGER UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

Tourisme fluvial



Portée par une volonté politique forte depuis plusieurs années, l'Agglo a contribué à la réouverture du canal de la Sambre à l'Oise, fermé au transit fluvial depuis mars 2006. Ainsi, depuis juillet 2021, les bateaux de plaisance peuvent de nouveau naviguer sur l'ensemble de l'axe Sambre. Dans le cadre du développement du tourisme fluvial, la CAMVS a aussi repris l'exploitation du port de plaisance, Le Port de l'Abbaye, à Hautmont en régie directe au 1^{er} janvier 2020.

Perspectives

Pour poursuivre cette dynamique, une réflexion complète de l'ensemble des quais fluviaux sera portée par la collectivité. Une réflexion est en cours sur l'installation d'une capitainerie respectant les normes écologiques, avec une gestion optimisée des ressources. La CAMVS poursuivra le programme d'animations « Sambre en Fête(s) » qui favorise la réappropriation de la Sambre par les habitants dans un esprit de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de protection du patrimoine naturel.

Sambre

**43 KM
NAVIGABLES**

Port de l'Abbaye

74 ANNEAUX

Sambre en Fête(s)

5 COMMUNES

(Pont-sur-Sambre, Hautmont, Boussois, Jeumont et Berlaimont), participation financière de 100 000 €.



Vélotourisme



Depuis 2020, l'Agglo a engagé les études préalables nécessaires à la création d'une voie verte le long de la Sambre entre Maubeuge-gare et la forêt de Mormal (liaison V31). Ce projet promeut la mobilité douce en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements de véhicules motorisés. De plus, la CAMVS est partenaire de l'association "Cyclotranseurope" qui anime l'Euro V3. Le but est d'offrir à chaque habitant un espace de grande qualité à 15 minutes à pied ou à vélo de son domicile tout en favorisant la mobilité douce (marche et vélo).

Voies vertes

Les voies vertes constituent des parcours dédiés à de nombreux moyens de déplacement non-motorisés (à vélo, à roller, à cheval, pour les personnes à mobilité réduite ou à pied). Ce projet participe également à la lutte contre l'artificialisation des sols en réhabilitant des parcours verts et en protégeant les écosystèmes locaux. Afin d'en améliorer l'usage et la pratique, des études techniques et environnementales sont engagées pour envisager les travaux à venir via des subventions de cofinancements Région (40%) et Appel à Projet « fonds mobilités actives » de l'Etat : **988 989€**.

Perspectives

L'Agglomération souhaite créer des Escales Sambre : lieux de connexions où les touristes itinérants (bateau, vélo, à pied, ...) disposent d'un point de ralliement et de départ vers les différents sites naturels ou patrimoniaux

- **Axe 1 :** Randonnées vélo ou pédestres formant des boucles de courte et moyenne distance accessibles depuis / vers les escales Sambre
- **Axe 2 :** Balades gourmandes accessibles depuis les escales Sambre, combinées à des sites naturels ou patrimoniaux
- **Axe 3 :** Visite de sites patrimoniaux locaux accessibles depuis les escales Sambre avec possibilité de croisière fluviale de courte durée

Office de Tourisme de l'Avesnois

L'Office de Tourisme de l'Avesnois a été créé en janvier 2023. Il est le fruit de la fusion entre les 4 anciens offices de tourisme et du service tourisme du Parc naturel régional de l'Avesnois. Il a comme territoire de compétence l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnois, soit 151 communes.



4 missions principales

**L'ACCUEIL ET
L'INFORMATION DES
TOURISTES ET DES
HABITANTS**

**LA PROMOTION
TOURISTIQUE ET LE
RAYONNEMENT DE
L'AVESNOIS**

**LA COMMERCIALISATION
DE PRESTATIONS
TOURISTIQUES**

**L'ORGANISATION DE
MANIFESTATIONS ET
D'ANIMATIONS**

En fédérant les acteurs du territoire et en valorisant les savoir faire locaux, l'office de Tourisme a un rôle de facilitateur pour l'attractivité du territoire. Ainsi, avec plus de 10 000 visiteurs en 2023, les 5 agences ont permis d'accompagner plus de 300 000 nuitées en Avesnois.



PORTER UNE AMBITION DANS LA RECONVERSION, LA REQUALIFICATION ET LA RENATURATION DES FRICHES

Le schéma de résorption des friches industrielles du territoire a été adopté en 2017. Il permet de planifier sur 15 ans le traitement des sites selon leur vocation environnementale, de développement économique ou encore d'habitat. Cette stratégie foncière se décline à travers le volet territorial conclu avec l'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : GESTION DES RISQUES DE POLLUTION DU SITE SAMBRE ET MEUSE



Dans le cadre de la dépollution du site de Sambre et Meuse, l'ADEME a été mandatée pour traiter les déchets dangereux, avec des travaux entamés en 2023 et programmés jusqu'en octobre 2024. L'Agglomération a apporté son soutien en facilitant les démarches administratives et en assurant la sécurité des opérations. Cette action, qui contribue à la régénération des écosystèmes locaux, fait partie d'une politique de longue date de reconquête des friches industrielles, incluant les sites AGC, Miroux et Uranie. En réhabilitant ces espaces dégradés, l'Agglomération participe à la réduction de l'artificialisation des sols et à la préservation de l'environnement.

Stratégie foncière et requalification des friches industrielles



Dans le cadre des **"Territoires Pilotes de la Sobriété Foncière"** (TPSF), la CAMVS a expérimenté la sobriété foncière par des projets démonstrateurs et réalisé les études pré-opérationnelles pour deux projets. Les objectifs étaient :

- Tester des scénarii de programmation et de conception urbaine sur les deux sites démonstrateurs, en évaluant des solutions exploratoires ou novatrices en matière de sobriété foncière
- Identifier la capacité des sites à répondre aux besoins identifiés localement et à contribuer à la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de la CAMVS

À la suite des travaux réalisés, les friches industrielles de Seyfert à Jeumont et de la CFMN à Hautmont ont été retenues comme sites pilotes.

Le groupement a entrepris un travail approfondi de programmation et de scénarisation pour la reconversion de chaque site, mettant en avant des approches de réhabilitation durable. Les restitutions effectuées ont permis de partager et d'affiner les scénarii explorés, avec un accent sur la création de zones mixtes mêlant renouvellement urbain et renaturation.

De plus, le travail mené dans le cadre du TPSF a permis d'identifier des «fonciers invisibles» en zones d'activités économiques. Ces terrains pourront être mobilisés pour l'implantation de nouvelles entreprises, favorisant ainsi un développement économique local durable.

PÔLES GARES



PÔLE GARE DE JEUMONT

En 2023, la CAMVS a poursuivi la rénovation et l'amélioration de l'ensemble des voiries et des espaces publics du centre-ville. Des études de faisabilité pour l'aménagement d'un îlot délaissé et dégradé vers la gare ont été conduites afin d'aménager le quartier dans une ambition Rev3. Les objectifs principaux incluent la désimperméabilisation des sols afin de favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales, le réemploi de matériaux issus de la déconstruction dans une logique d'économie circulaire, ainsi que la décarbonation du site en favorisant la mobilité douce de la gare au centre-ville.



PÔLE GARE DE MAUBEUGE

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) mène depuis plusieurs années une politique active de requalification urbaine des pôles gares.

À ce titre, la CAMVS, en lien avec la Ville, s'est investie dans le projet de renouvellement urbain du quartier historiquement surnommé « Gazomètre », ancien site industriel déployé à l'Ouest du centre-ville, (20 ha comprenant l'emprise de l'ex Point P, Unibéton et Stibus) en articulant les projets majeurs et structurants pour le territoire que sont la transformation de la gare en pôle d'échange multimodal et la réouverture à la navigation de la Sambre canalisée.

En 2018, le Conseil Communautaire a validé un programme d'aménagement ambitieux. Le projet inclut le réaménagement des espaces publics pour soutenir le développement de la biodiversité et offrir des espaces de détente, en lien avec les berges de la Sambre. Il prévoit également la requalification d'une friche industrielle pour accueillir des activités économiques, commerciales et de loisirs. L'objectif est de dynamiser la zone autour de la gare, renforcer les connexions avec le centre-ville et promouvoir les mobilités douces.

En 2023, la deuxième phase des travaux d'aménagement du parc urbain a débuté. Le site Fitness Park a également été inauguré. L'année 2024 sera marquée par la livraison du parc urbain et la signature de la vente de trois lots à Vinci Immobilier.



3 HA

de parc urbain paysager

6 000 m²

dépollués

624 000 €

pour l'acquisition de la friche POINT P



UNE TERRE D'AVENIRS

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

14 VIE
AQUATIQUE

15 VIE
TERRESTRE

FAIRE DE L'AGGLO UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

La CAMVS est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation des ressources naturelles de son territoire (eau, sol, air, biodiversité, ...), ce qui lui a valu plusieurs reconnaissances locales et nationales.

Un Territoire Engagé pour la Nature



Un plan d'actions en faveur de la biodiversité



286 ha

d'espaces verts sans produits phytosanitaires



175 ha

d'espaces naturels et

43 km

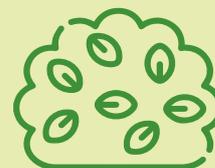
en gestion écologique

7

chantiers nature, 132 participants

4

animations nature à destination du grand public



3,1 km

de haies agricoles plantées



1,2 Km

en plus depuis 2022



27,95 ha

en pâturage



En actions →

Accompagnement des communes

L'Agglo propose aux communes différents conseils et actions permettant de favoriser les espèces animales et végétales.

Label Cimetière Nature



La CAMVS a souhaité décliner le label wallon « **Cimetière Nature** » sur son territoire afin d'accompagner les communes dans le changement de pratiques liées à l'usage des produits phytosanitaires tout en favorisant la biodiversité.

En 2024, ce sont 19 communes engagées pour 22 cimetières, soit 2 de plus qu'en 2022.



- 6 cimetières avec les encouragements
- 9 cimetières labellisés niveau 1
- 6 cimetières labellisés niveau 2 (4 de plus qu'en 2022)
- 1 cimetière labellisé niveau 3 (nouveau)



En actions →

Gestion et restauration des cours d'eau

En s'appuyant sur les plans de gestion approuvés, la CAMVS réalise des opérations d'entretien et de restauration sur des terrains privés dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général (DIG) et par conventionnement avec les propriétaires. Une équipe dédiée externalisée effectue les travaux suivants : élagage et recépage des arbres, enlèvement d'embâcles, lutte contre les végétaux exotiques envahissants, fascinage...

220 km

de cours d'eau sous DIG

9 km

de berges traités sur 5 communes (Monceau-Saint-Waast, Saint-Rémy-Chaussée, Rousies, Recquignies, Maubeuge, Vieux-Reng).



HYDROCOTYLE (FAUSSE RENONCULE) :
37 363M² ARRACHÉS POUR 70 100 € TTC EN 2023

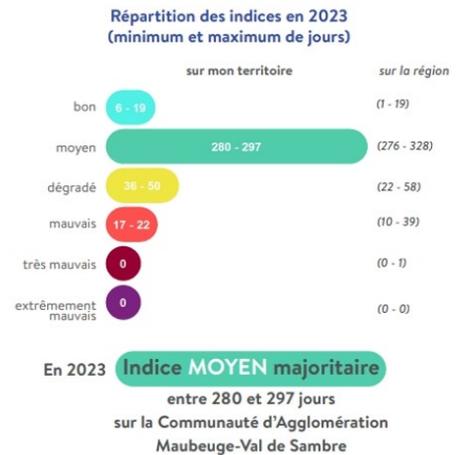
En 2024, une convention de partenariat avec Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eaux de l'Avesnois, la Communauté de Communes du Pays de Mormal et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois a été élaborée afin de poursuivre les actions de lutte concertée contre cette plante invasive à l'échelle d'un bassin versant cohérent. L'agglomération est maître d'ouvrage des opérations d'arrachage y compris sur les territoires associés.

RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES DES ACTIVITÉS HUMAINES

Surveiller la qualité de l'air et sensibiliser les citoyens à la pollution atmosphérique

La CAMVS adhère à l'ATMO Hauts-de-France pour le suivi annuel des particules en suspension, des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre sur le territoire (coût annuel de 26 117 € TTC).

Comparativement à 2022, le nombre de jours en indice moyen a augmenté de près de 20 jours, et l'indice « mauvais » a baissé de plus de 10 jours. Une tendance encourageante pour notre territoire !



Prendre en compte les nuisances lumineuses, « éclairer juste »

La lumière artificielle a des impacts multiples et dans différents domaines :

- Elle altère le cadre de vie et réduit les possibilités d'observation du ciel étoilé
- Les lumières intrusives perturbent le rythme biologique et notamment le sommeil, constituant un facteur d'augmentation de stress
- Un éclairage la nuit mais aussi au crépuscule a des conséquences souvent négatives sur les animaux et végétaux : mortalité directe ou indirecte, déséquilibre des écosystèmes...

De plus, cette lumière artificielle a un coût non négligeable, tant d'un point de vue financier pour les contribuables, qu'en termes de développement durable (consommation d'électricité élevée, production de déchets très polluants...)



27 300

points lumineux sur le territoire, dont 20 000 points lumineux gérés en régie par l'Agglo

12,5 %

de l'éclairage correspond à de la LED.

Les puissances oscillent de 24 à plus de 400W et sont réparties comme suit :

43.5 % avec une puissance entre 24 et 125 W

51 % avec une puissance entre 140 et 150 W

5 % avec une puissance de 250 W

0,5 % avec une puissance de 400 W et plus

ZOOM

LE PROJET LUNÉFIL

Le 1^{er} avril 2024 a vu le démarrage du projet franco-wallon LUNÉFIL - (Re) connectons nous à la nuit avec une Lumière Urbaine Naturelle et Économe.

Les objectifs de ce projet européen : développer un éclairage durable permettant d'enrayer le déclin de la biodiversité, de répondre aux enjeux du changement climatique, d'améliorer le cadre de vie et de préserver la santé des habitants.

Pour une durée de 4 ans, du 1^{er} avril 2024 au 31 août 2028, ce sont 6 opérateurs franco-wallons (techniques et financiers) qui oeuvrent de concert sur ce projet.

Les zones identifiées dans la Trame Noire : Aulnoye-Aymeries, Berlaimont, Feignies, Hautmont, Maubeuge, Neuf-Mesnil, Vieux-Mesnil
Les Communes frontalières ciblées : Jeumont, Bousignies-sur-Roc, Cousolre

Budget : **2 931 456,78 €** sur 4 ans dont **172 640 €** pour la CAMVS

Subvention : 60% FEDER

L'événement a été lancé le 8 octobre à la gare numérique de Jeumont.



France - Wallonie - Vlaanderen

LUNÉFIL



Prévenir et lutter contre les risques naturels (inondations, érosion, ruissellement)



Dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations étendue à la lutte contre l'Erosion (GEMAPI-E), l'Agglo œuvre à répondre aux problèmes de ruissellement, d'érosion des sols et d'inondations. Afin de cibler et prioriser ses interventions, l'Agglo en partenariat avec la Chambre d'Agriculture (CA) étudie et recense les zones de ruissellement agricole. Des plans précis des futurs aménagements dits d'hydraulique douce (plantation de haies, fascines, ...) sont mis en œuvre sur la base du volontariat avec les exploitants et propriétaires.

De même, pour lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement, une étude va débuter sur 9 sous-bassins versants soit 7 500 Ha et 26 communes.

Perspectives

- Poursuivre le conventionnement avec les propriétaires et/ou agriculteurs pour la mise en place de dispositifs anti-érosifs.
- Finaliser l'étude des 9 Sous bassins versants

Mise en place d'ouvrages
d'hydraulique douce sur

4 COMMUNES

(Maubeuge, Aibes, Ferrière-la-Grande,
Recquignies)

189 m

de fascines

220 m

de haies anti-érosives
plantées

Coût

27 748 € TTC

JETER MOINS, TRIER MIEUX



4

déchetteries à moins
de 10 min de chaque
usager, ouvertes 6,5 j/7

25 587

tonnes de déchets pris en
charge dont

252

tonnes de Déchets
Ménagers
Spéciaux envoyées dans
les filières adéquates et

672,41

tonnes de Déchets
d'Équipement Électriques
et Électroniques (D3E)



4

bennes éco-mobilier qui
ont permis de collecter

933

tonnes qui ont pu être
recyclées, ou valorisées



103

bornes LE RELAIS
présentes sur le
territoire qui ont permis
de collecter près de

392

tonnes de textiles

L'apport volontaire sur le territoire
grâce au déploiement de :



185

colonnes aériennes
dédiées au verre

255

colonnes enterrées
pour les OM, le verre,
les recyclables

Taux de valorisation
des encombrants :

85%



6 437

tonnes de déchets
recyclés en centre de tri
grâce au tri à la source
par les administrés

L'Agglomération
à participé pour

29

usagers
à l'achat d'un
composteur





6 ADT

(ambassadeurs du tri)

interviennent quotidiennement auprès des habitants : porte à porte, animations dans les écoles, présences sur les manifestations.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Chaque administré bénéficie d'un nombre de collectes illimité dans l'année sur simple appel téléphonique à l'une des associations d'insertion titulaire du marché.



Le déploiement de la plateforme **INDIGO**, permettant :

- De réduire les apports dans les déchetteries ou dans les collectes encombrants.
- De renforcer la solidarité entre les citoyens, en offrant la possibilité à des administrés d'acquérir des objets qu'ils n'auraient pas eu les moyens d'acheter (mobilier, etc.).

L'Extension des consignes de Tri

L'extension des consignes de Tri (tous les emballages dorénavant acceptés dans le flux recyclable y compris les films, pots et barquettes en plastique) a été mis en place en mai 2023 avec un décloisonnement de tous les bacs recyclables distribués aux habitants.

Pour la collecte du verre, deux cas possibles :

- La commune a opté pour la pose de PAV – collecte par apport volontaire
- La commune a opté pour la collecte en porte à porte – attribution d'un mini bac.
- 145 colonnes aériennes pour la collecte du verre ont ainsi été installées dans 16 communes de notre territoire.



Perspectives

Lancement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui a pour objectif de respecter les obligations réglementaires en termes de prévention des déchets.

Déploiement de nouvelles colonnes enterrées dans les programmes de logements neufs ou lors de réhabilitation.

Lancement d'une étude préalable à la mise en place du tri à la source des biodéchets et d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets.

Déploiement d'un système de récompense de l'utilisateur pour son geste de tri du verre sur 145 colonnes aériennes dans 16 communes.

GARANTIR LES BESOINS ESSENTIELS ET VITAUX POUR TOUS

Préserver la ressource en eau

Les eaux souterraines présentent un enjeu important dans le bassin, tant pour l'alimentation en eau potable que pour le fonctionnement hydrographique du bassin. L'Agglo mène plusieurs actions pour diminuer la pression sur la ressource en eau, améliorer la gestion de ses réseaux (pluvial et assainissement) mais aussi pour promouvoir l'eau distribuée sur le territoire (marque «L'Eau d'ici»).



719,07 km

de réseau de distribution d'eau potable

1 008 m

renouvelés par
la CAMVS

87,9%

de rendement du
réseau de distribution

-0,2%

sur la consommation
moyenne des foyers

20

captages
d'eau potable

7

stations
d'épuration

180

stations
de relevage

46

déversoirs d'orages
supervisés



10

pluviomètres
supervisés

7,5 M m³

d'eaux traitées



1 500



Tonnes de matières sèches produites
pour l'épandage agricole

Actions pour la protection de la ressource en eau

- **21 communes signataires de la charte d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'Eau**, avec l'adhésion nouvelle de Vieux-Reng et Marpent
- **Contrat d'Action pour la Ressource en Eau de Vieux-Reng** : 15 exploitants, 1 COPIL, une dizaine de réunions techniques, 10 partenaires acteurs de l'Eau, 1 inter-commission, plusieurs groupes de travail agricoles, 1 étude hydrogéologique complémentaire
- **Carrière Gillet** : action pour la mise en cohérence des activités agricoles, préservation de la ressource en eau et biodiversité : Extraction d'un véhicule immergé avec la SNSN de Dunkerque, renouvellement du protocole de surveillance des cyanobactéries avec Noréade, évacuation des embrants (pneus, planches, tôles,...), Concertation avec la 3CA pour lutter contre l'érosion des sols sur le bassin versant amont.

7

conventions de
partenariat conclues
(animation, CARE et Gillet)

160 525 € HT

dépensés

En 2023 pour les 3 UT : près de 17 000 m³ d'eau potable économisés

Actuellement, les déversements constatés sur les 3 UT (Unité Technique) sont de l'ordre de :

- UT de Maubeuge : 9,56 % dont 0 % par temps sec
- UT d'Aulnoye-Aymeries : 9,03 % dont 0 % par temps sec
- UT de Jeumont : 11,29 % dont 0 % par temps sec

Objectif à court terme de moins de 5% des volumes d'eaux usées générés par l'agglomération sont déversés directement dans le milieu naturel (dont 1% par temps sec).

Objectif :

Rendement de 88% sur le réseau de distribution d'eau potable :

- Etude d'un Schéma Directeur d'assainissement collectif et d'un schéma directeur d'eau potable
- Verdissement des sites dédiés à la production et au stockage d'eau potable : plantation d'environ 1200 ml de haies et 40 fruitiers (2025)

Valoriser l'agriculture et l'alimentation locale



Aux côtés des 3 autres EPCI de l'arrondissement, et sous la coordination du Parc Naturel régional de l'Avesnois, l'Agglo s'investit dans le Projet alimentaire territorial (PAT 2, allant de 2025 à 2030.

28 PAT sont ainsi labellisés en Hauts de France. Visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs, le PAT doit développer l'agriculture en améliorant la qualité de l'alimentation sur notre territoire.

Les axes de ce PAT 2 sont :

- **Axe 1 :** Rendre visible l'offre et susciter la demande de produits locaux et durables en circuits courts
- **Axe 2 :** Soutenir les projets structurants et valorisants pour nos filières locales et durables
- **Axe 3 :** Accompagner la transition de la restauration collective
- **Axe 4 :** Rendre accessible l'alimentation en quantité et en qualité pour tous les habitants
- **Axe 5 :** Eduquer et faire de la prévention à une alimentation saine et durable
- **Axe 6 :** Lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire les déchets organiques avec les habitants
- **Axe 7 :** Piloter le PAT SA 2



ZOOM

PROJET « SAMBRE FERTILE »

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre développe un projet d'agriculture urbaine sur les quartiers Pont-de-Pierre et Sous-le-bois, intitulé « Sambre Fertile ». Celui-ci comprend :

- Le développement d'une activité de production en Agriculture Biologique sur deux sites de l'agglomération pour une surface cultivable totale d'environ 5,7ha.

L'Agglomération a désigné l'association d'insertion AGIIE comme lauréat de l'AMI pour la gestion de ces deux sites.

À Pont de Pierre, l'objectif est de créer un projet agricole, c'est-à-dire de grandes terres cultivables en agriculture biologique sur plus d'un hectare.

À Sous-le-Bois, le projet sera différent avec la volonté d'en faire un lieu de découverte de l'agriculture. Une micro-ferme intégrera un lieu pédagogique de sensibilisation à l'agriculture biologique et à l'alimentation équilibrée.

Le projet d'agriculture urbaine porté par l'association AGIIE permettra à terme de proposer une alimentation biologique en circuit court pour les habitants, de développer l'emploi par l'insertion professionnelle mais aussi la création d'un lieu pédagogique pour les enfants.



UNE TERRE DE SOLIDARITÉS



PERMETTRE L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR TOUS

Réussir en Sambre Avesnois met en œuvre sur le territoire de la CAMVS la délégation pour les trois activités que sont celles d'une mission locale, d'un plan pour l'insertion et l'emploi et celle d'une maison de l'emploi (accueil, diagnostic, accompagnement des demandeurs d'emplois, des salariés en reconversion, des porteurs de projet).

La CAMVS vient compléter les financements sur lesdits dispositifs et vient également soutenir l'ingénierie de projet et financière de Réussir en Sambre.



Montant de la subvention accordée en 2024 : **692 500 €**

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

6 126

personnes
accompagnées

1 961

jeunes accompagnés
en parcours renforcé
de la mission locale

1 356

accompagnements sur un
parcours renforcé en PLIE

3 315

contrats signés par les
publics accompagnés
en mission locale

3

Job City Tour

105

porteurs de projets
repérés avec le cité lab

180

personnes soutenues
dans le cadre des CLAP
et aide au projet hub

En complément, des actions spécifiques seront mises en œuvre :

Pilotage de la GPECT (sectorielle), du développement de la clause d'insertion et tout autre action en faveur de l'emploi et de l'orientation vers le secteur de la construction.

Animation et coordination de la cellule apprentissage.

Construction de l'offre de service territoriale en matière d'accompagnement à l'insertion, à la formation et à l'anticipation des besoins RH des entreprises pour les 10 ans à venir.

CONCOURIR À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE

L'Agglo œuvre à lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique :



Déploiement du très haut débit



Mise en place de permanences numériques pour l'accompagnement aux démarches administratives sur Internet



Organisation de formations pour l'utilisation des outils informatiques



Ateliers de sensibilisation à la cybersécurité



Plateforme d'autoformation en ligne :
Développer une plateforme en ligne permettant aux citoyens de suivre des modules de formation à leur rythme sur la cybersécurité, l'utilisation des outils numériques, et la transformation digitale.

Le tiers lieu mobile

La réduction de la fracture numérique est un enjeu important pour l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Cette lutte contre l'illectronisme est à corrélérer avec le développement des services administratifs en ligne et le développement des outils numériques. Sur un territoire ou plus qu'ailleurs, le besoin d'accompagnement et le développement de services de proximité sur les sujets liés au numérique est une nécessité absolue, la création d'un tiers lieu mobile est apparue comme une évidence.

Cet outil au service de la population répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accès aux services publics
- Réduire les inégalités face aux numériques
- Accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne
- Renforcer la relation de proximité entre les citoyens et l'administration

Sont ainsi concernés par ce projet un large public : les jeunes, les seniors, les demandeurs d'emplois, les professionnels artisans commerçants, les personnes en difficulté... Sous forme d'ateliers collectifs gratuits dans une camionnette équipée de 8 postes informatiques et de tablettes, un formateur proposera des ateliers/conférences qui s'adaptent à tous les niveaux.

Le tiers lieu mobile a été livré en octobre 2024.



Achat d'un véhicule utilitaire électrique :

62 850 € HT

Aménagement du véhicule :

94 870 € HT

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE SANTÉ AMBITIEUSE



Depuis plusieurs années, la CAMVS porte des actions de prévention, d'éducation, d'information et de promotion de la santé sur différentes thématiques.

En actions →

Deux dispositifs de coordination portés en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé notamment, pour répondre au plus près aux besoins des habitants :

Contrat Local de Santé > lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé :

- 12 institutions signataires
- 8 actions « activité physique et alimentation »

Conseil Local de Santé Mentale > créer un espace de concertation, fédérant l'ensemble des professionnels et acteurs du territoire gravitant autour de la santé mentale.

En 2024 :

- 11 professionnels accompagnant du public sensibilisés au handicap psychique par le CREHPSY
- 14 professionnels formés secouristes en santé mentale

Au titre d'une journée territoriale sur la santé mentale, co-construite avec le Centre Hospitalier de Maubeuge et les partenaires du CLSM : 60 professionnels du territoire ont bénéficié de conférences sur la thématique du suicide, 380 élèves de 1ère ont participé à un après-midi théâtre-débat de prévention en santé mentale

En matière d'accès aux soins en santé mentale :

Co-financement à hauteur de 6 000€ et à parité avec l'Etat, dans le cadre de la Programmation Unique du Contrat de Ville, de l'Equipe Mobile Rapide de Soutien Psychologique (EMORA), portée par le Centre Hospitalier de Maubeuge, et co-crée en 2021, dans le cadre du CLSM, en réponse aux conséquences psychosociales de la crise sanitaire.

« La Santé au cœur du débat »

Porté par l'Agglomération dans le cadre du Contrat de ville



25

structures et professionnels de santé libéraux

210

élèves de 3 lycées

377

élèves de 7 collèges

- **41 corps de métiers différents** : métiers libéraux, métiers en établissement sanitaire, en établissement médico-social et social, métiers médico-techniques, auxiliaires de santé et aides à la personne
- **10 filières de formations** liées à la santé
- **3 dispositifs de préparation aux études supérieures en santé** au Lycée Pierre Forest
- **Des informations autour de l'offre de formation** et des aides associées.

Bus du cœur des femmes 2024

**3 jours de dépistages,
du 16 au 18 octobre 2024**

Portée par la Fondation Agir pour le Cœur des Femmes, l'opération fait étape à Jeumont en 2024, avec pour objectif de dépister 300 femmes éloignées du soin et les réorienter dans un parcours de santé le cas échéant. Les dépistages sont assurés par des professionnels de santé volontaires et bénévoles du territoire.



DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE SANTÉ AMBITIEUSE



En actions →

En 2024, recrutement d'un second Adulte Relais Médiateur Santé, poste subventionné par l'État à hauteur de **80%** et par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de **20%**.



Obtention d'un financement intégral par l'Agence Régionale de Santé pour la création d'un poste de Médiateur Santé dédié à la ruralité.

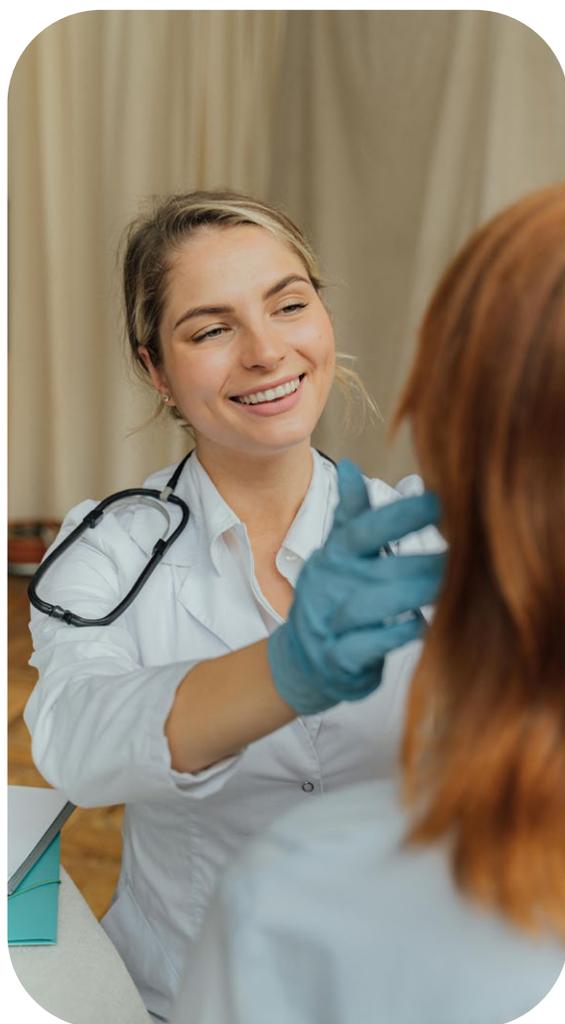
Lutte contre la désertification médicale

Depuis 2016, la CAMVS, au travers son comité consultatif des aides, a mis en place des aides financières pour attirer et fidéliser les médecins sur le territoire.

En 2024



- **1 interne en médecine est bénéficiaire d'une bourse d'engagement, à hauteur de 700€ mensuels,**
- **1 médecin généraliste a bénéficié d'une aide à l'installation à hauteur de 10 000€**
- **Acquisition de deux malles de téléconsultation pour un montant d'investissement de 18 671.04€, permettant à des professionnels de santé de se mettre en relation avec un médecin à distance et d'établir un diagnostic médical complet.**
- **Création à la rentrée scolaire 2024 d'une bourse d'études pour les étudiants dès la première année de médecine, venant compléter les aides incitatives existantes, à savoir la bourse d'engagement dédiée aux étudiants en troisième cycle de médecine générale et l'aide à l'installation dédiée aux médecins généralistes, venant engager les bénéficiaires à un exercice professionnel sur le territoire**



Perspectives

Rédaction et développement d'un volet 2 de la politique de lutte contre la désertification médicale, comprenant par exemple le développement d'initiatives en matière d'accès aux soins :

- Projection d'une Annexe de la Maison Nord Santé dans laquelle l'équipe médicale sera salariée.
- Déploiement d'un Médicobus, qui sillonnera les communes rurales.
- Formation de professionnels de santé, à l'utilisation des malles de téléconsultation, pour une mise en œuvre effective dans le cadre de leurs visites à domicile.

VALORISER LE RAYONNEMENT CULTUREL ET LA VITALITÉ SPORTIVE

« La culture partout et pour tous »



4

piscines en régie

1

piscine en DSP



382 000

usagers, dont

111 000

scolaires

- Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, nous avons baissé d'un degré l'ensemble des consignes de nos établissements.
- Un ambitieux plan de rénovation énergétique de nos bâtiments a été lancé : 7 millions d'euros investis à Aulnoye-Aymeries et Boussois-Recquignies pour rénover nos systèmes de traitement d'air et d'eau, nos modes de production de chaleur et un relamping pour passer au LED au complexe l'éméraude.
- Engagement d'une sensibilisation obligatoire à chaque début de cycle scolaire pour que les élèves prennent conscience de l'importance de préserver la ressource en eau, mais également de l'hygiène pour limiter l'utilisation de produits chimiques dans les bassins.

CULTURE

La programmation culturelle décentralisée est inscrite dans la politique culturelle de l'Agglo autour des grands principes de "La Culture pour tous et partout !", soutenue et financée par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de **114 000€ sur un budget global de 148 000€**, afin d'étendre la culture sur l'ensemble du territoire notamment auprès des personnes les plus éloignées de la culture.

Dans le cadre de l'action « Les Petits Détours » déployée dans les communes de la CAMVS, on totalise **64 spectacles et 115 ateliers proposés aux 35 communes de la CAMVS** qui se sont positionnées dans le cadre de la programmation 2023, entre mars et décembre 2023.

Soit 7241 personnes ont participé à l'ensemble de la programmation (soit 1561 personnes pour les ateliers et 5680 personnes pour les spectacles).

Cette dynamique culturelle de sensibilisation et de découverte, a permis aux habitants de venir à la rencontre d'artistes ou de temps de sensibilisation artistique (musique, danse, arts visuels, arts du cirque, expression théâtrale...).

La programmation de cette action est réalisée avec le soutien de la CAF.

Dans la continuité des Petits Détours, le projet « cinéma de plein air » a permis 6 séances chaque été en faisant en sorte de les répartir de façon homogène sur la géographie de l'agglo, en relation avec la commission et les élus concernés pour environ **29 000 €**.

Reconstitution d'une salle de cinéma sous les étoiles : écran de 12 mètres gonflable, 300 transats installés, système de projection identique à ce qu'il y a dans un cinéma, son multipoints, etc. Selon différents paramètres (météo, publicité, film, ...) **les séances accueillent de 140 à 400 spectateurs** (Vieux-Reng en 2022 a rassemblé 350 personnes par exemple).

En 2024, **plus de 2000 personnes** ont assisté à la diffusion sur grand écran gonflable au pied des immeubles ou sur la place du village.



ZOOM

LA GARE NUMÉRIQUE

La gare numérique de Jeumont a accueilli en 2023, une programmation d'artistes de stand up et des résidences création de toutes disciplines artistiques. En matière de développement durable, des actions spécifiques sont mises en oeuvre :

- Promotion des déplacements artistes et spectateurs en modes doux (train pour une arrivée directe sur site / vélo via voies vertes)
- Achat et mises en ventes de produits issus des circuits courts et raisonnés (alimentation artistes et staffs, ventes bar et petite restauration sur place)
- Investissement dans du matériel économe en énergie et durable (passage LED intégral)



Outil de démocratisation de la culture sur le territoire, le Pôle des Cultures Actuelles d'Aulnoye-Aymeries a été inauguré le

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le plan de lutte contre les discriminations de la CAMVS est financé en contrat de ville 2024

Montant total :

29 000 €

Part CAMVS :

14 500 €

Part État :

14 500 €



L'agglo, en partenariat avec l'association la chance aux enfants, a permis à plus de 300 jeunes du territoire d'assister à des épreuves jeux paralympiques (31 août et 1er septembre), au programme : basket-fauteuil, para-natation, volley-ball assis, goalball.

Le service politique de la ville a fait l'acquisition d'une nouvelle exposition « c'est pas... » de l'association Ya fouei, exposition qui déconstruit les préjugés.

Entre septembre et décembre, des sensibilisations à l'égalité ont été programmées. L'association le pas de côté est intervenue dans différentes structures : associations, services jeunesse, comité habitants, établissements scolaires...

Partage et accessibilité de l'espace public

Dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, il a été mené un travail partenarial :

- Notamment avec les bailleurs sociaux pour identifier et cartographier les logements accessibles du parc social.
- Notamment avec Sambre Mobilités et l'Association pour l'Égalité des Chances pour vérifier l'accessibilité des Quais bus.

Les différents aménagements en matière d'accessibilité apportés en 2023 :

- Déploiement d'une solution numérique « Acceo » pour garantir l'accessibilité de l'accueil téléphonique et physique des services de la collectivité aux personnes sourdes, malentendantes et aphasiques.
- 40 agents en interne sont formés à l'utilisation de l'outil.

Aménagements de la voirie

8

passages piétons rendus conformes

18km

de voirie aménagés afin de répondre aux normes d'accessibilité

11

créations de places de parking pour personnes en situation de handicap

Coût : 24 277 €

En actions →

- Accompagnement de l'Association pour l'Égalité des Chances dans le cadre d'une subvention exceptionnelle d'un montant de **6 000€** pour l'acquisition d'un parcours handicap à visée de sensibilisation aux différents types de handicaps. D'autres outils sont proposés à l'emprunt au Centre de Ressources en Santé Publique.
- Prise en charge de **224 entrées** pour le Grand Gala de Magie organisé par « En Sambre pour l'Autisme », à destination des familles du territoire. Cet évènement avait vocation à récolter des fonds, dédiés à l'accompagnement de familles confrontées à l'autisme sur le territoire.

Rénovation des quartiers, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Poursuite des opérations sur 5 quartiers :

- Maubeuge – Provinces Françaises
- Maubeuge/Louvroil – Sous-le-Bois
- Maubeuge – Pont de Pierre
- Louvroil – Les Prés du Paradis
- Jeumont – Centre-Lambreçon



Engagement financier de l'ANRU pour les 5 quartiers : 115 654 814,18 € HT

Participation financière :

- Région Hauts-de-France : 13 930 000 € HT
- Département du Nord : 76 489 € HT
- Villes : 6 242 633€ HT
- CAMVS : 20 042 827€ HT (17,3 %)



Signature des concessions d'aménagement pour Pont de Pierre et Sous le Bois en décembre 2021 et Provinces Françaises en décembre 2022.

Chiffres du relogement :

Rythme de 1 cellule de relogement tous les 15 jours, 135 ménages restants à reloger

Prévention

La déclinaison de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se poursuit au travers de ses **4 axes prioritaires** :

- **Prévenir les conduites à risques et l'entrée dans la délinquance**
- **Renforcer l'aide aux victimes et l'accès au droit**
- **Assurer une meilleure tranquillité publique**
- **Renforcer la prévention de la récidive**

Une nouvelle Stratégie intercommunale verra le jour en 2025 actualisant les enjeux et priorités locales, et répondant aux directives de la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNDP 2)

Le travail de concertation et de collaboration avec les communes et les partenaires du territoire a été mené au cours du dernier trimestre 2024 afin de réaliser un diagnostic et répondre le plus efficacement aux enjeux du territoire.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

FORUM DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE, à destination des collégiens, sensibilisés aux conduites addictives, à risques, aux gestes de premiers secours...

DU 13 AU 15 MAI 2024

800

élèves

250

personnes du grand public

Mise à disposition de **PANNEAUX INDICATEURS DE VITESSE** en 2024

un parc renouvelé de

8

PIV

80

installations au bénéfice de 30 communes

Collectifs Violences Intrafamiliales et Lutte contre la radicalisation

poursuite de la collaboration avec les partenaires membres des groupes de travail thématiques avec des actions : un cycle de représentation théâtrales en mars pour 300 collégiens, une en juin pour une trentaine de détenus du centre pénitentiaire de Maubeuge, ainsi qu'une distribution de 40 000 sacs dans les pharmacies et boulangeries, pour **faire découvrir le «violentomètre»**, outil permettant de sensibiliser aux violences conjugales en «mesurant» si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et comporte ou non des violences.



- ↳ Cofinancement d'un poste d'intervenant social au sein du commissariat de Maubeuge à hauteur de **18 500 €**
- ↳ Subvention de **3 500 €** versée à l'AGSS de l'UDAF pour le dispositif d'écoute, d'accueil et d'orientation « Parenthèse » pour les victimes de VIF
- ↳ Soutien à hauteur de **4 000 €** pour l'implantation d'une antenne du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles à Maubeuge

RADICALISATION

S'agissant du volet radicalisation, la CAMVS a développé une action d'éducation aux médias et à l'information, pour 800 collégiens de 7 établissements du territoire (séances d'escape game sur la thématique des fakes news et du développement critique de l'esprit) ainsi qu'un cycle de représentations en fin d'année pour 500 lycéens et 300 collégiens.



HARCÈLEMENT

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, la CAMVS a organisé un ciné-débat à destination des collégiens, une conférence débat tout public, et une formation à destination des professionnels du monde socio-éducatif.



Maisons de Justice et du Droit

Les Maisons de Justice et du Droit de Maubeuge, Aulnoye-Aymeries et l'antenne de Jeumont, qui ont fêté en 2024 leurs 25 années d'existence, ont connu une activité croissante, avec pour l'année 2023 près de **15 000 usagers pris en charge**, du simple conseil juridique à la rencontre avec un notaire ou avocat, ou la mise en place de conciliation et médiations avec le défenseur des droits.

La CAMVS a développé un service de médiation sociale de prévention, permettant aux communes de faire appel au service des médiateurs dans la résolution de conflits et litiges du quotidien.



POUR SUIVRE LES ACTIONS FAVORISANT DES ESPACES DE VIE PLUS APAISÉS ET LE VIVRE-ENSEMBLE

La Politique de la Ville ainsi que la compétence Habitat portées par la CAMVS contribuent à améliorer la situation des quartiers dits « prioritaires » en agissant notamment sur le cadre de vie, l'espace public, l'éducation...

Contrat de ville 2024-2030 : une préparation importante

150

habitants et

100

professionnels impliqués dans les processus de concertation

18

rencontres avec les partenaires institutionnels pour co-construire les orientations du Contrat de Ville

Plus de

100

personnes au séminaire avec les partenaires

Les orientations du contrat de ville sont les suivantes :

- **Orientation 1 :** Pour une meilleure santé des habitants et un accès équitable à la culture, aux droits et aux services
- **Orientation 2 :** Pour des parcours d'éducation égalitaires
- **Orientation 3 :** Pour un parcours vers l'emploi et l'insertion pour tous
- **Orientation 4 :** Pour un cadre de vie agréable et sécurisé
- **Orientation 5 :** Pour des quartiers en transition, résilients face aux changements climatiques

Signature du contrat de ville : jeudi 25 avril 2024 au Pôle des Cultures Actuelles. 120 personnes étaient présentes à la signature de ce contrat de ville.

26 avril 2024 :

Une matinée de sensibilisation a été organisée et animée par les ambassadeurs du développement durable - Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd).

18 participants : APEI, Habitat du Nord, mairie de Louvroil, mairie de Ferrière-la-Grande, mairie de Neuf-Mesnil, CCAS de Jeumont, cité des géométries, mots et merveilles, service renouvellement urbain CAMVS, coordinatrice santé locale CAMVS, déléguée du préfet, service politique de la ville CAMVS...

En 2023

- **88 dossiers validés** dans la programmation politique de la ville de la CAMVS.
- **Dotations Politiques de la ville de Fonctionnement : 1 031 217 €.**
- **Soutien aux associations :** 58 actions communales et 30 actions intercommunales ont reçu un financement favorable
- **Journée « on fête la République » :** Un forum a eu lieu le 19 décembre 2023 pour les collégiens au collège Jules Verne de Maubeuge. Plus de 150 collégiens ont participé toute la journée. Intervention de Khalid HAMDANI, Directeur éthique et diversité dans les locaux de Réussir en Sambre-Avesnois. Echanges avec un groupe de 25 jeunes. Dans le cadre de cette journée, la CAMVS a proposé une soirée sur les valeurs de la République et le Vivre-Ensemble à 18h30 au réfectoire du collège Jules Verne.

En 2024

- **85 dossiers validés** dans la programmation politique de la ville de la CAMVS.
- **Dotations Politiques de la ville de Fonctionnement : 1 245 087 €**
- **Soutien aux associations :** 57 actions communales et 28 actions intercommunales ont reçu un financement favorable
- **Égalité femmes-hommes :** organisation d'actions le 7 et 8 mars 2024 autour de la journée internationale des droits des femmes d'un ciné-débat autour du court métrage « Les bâtisseuses d'avenir ». Ce film a été réalisé par des femmes locales pour partager leur quotidien dans les quartiers. Activités dans les complexes aquatiques de la CAMVS. Au total 170 personnes sur les deux journées.
- **La CAMVS a proposé des sensibilisations sur les valeurs de la République pour 600 collégiens et lycéens** qui ont assisté à la pièce de théâtre 100% Marianne le 11 et 12 décembre. Une représentation tout public a été programmée le 11 décembre à 20h00, espace Gérard Philippe de Feignies, devant plus de 140 personnes.

L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ



POSITIONNER L'INTERCOMMUNALITÉ COMME UN TERRITOIRE PERFORMANT

En actions →

Le schéma de mutualisation

En accord avec les communes, un nouveau schéma de mutualisation a été défini et approuvé à l'unanimité le 23 novembre 2020. Le conseil communautaire réuni le 20 décembre 2023, a délibéré à l'unanimité l'actualisation du schéma de mutualisation 2022/2026.

Considérant que l'article L5211-39-1 du code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation suivante : Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant.

Quelques exemples d'actions en 2023/2024 :

Disposer d'une base d'information fiscale commune avec l'acquisition en 2023 du logiciel FININDEV et mise en service à la CAMVS depuis janvier 2024. Une extension du périmètre d'utilisation est en cours de déploiement auprès des communes intéressées.

Les achats groupés. En 2023, 15 groupements de commandes ont été lancés :

- Travaux d'aménagement de voirie : 12 sont passés entre l'agglomération et 1 commune ; 1 groupement concerne l'agglomération + 25 communes
- Transport des déchets : l'Agglomération + 3 EPCI de l'arrondissement
- Entretien des espaces de nature) : l'Agglomération + 7 communes



Mutualisation du service Autorisation du Droit des Sols (ADS)

L'Agglo propose à ses communes un service mutualisé permettant l'instruction des différentes autorisations liées à l'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, ...). Ces démarches peuvent être dématérialisées selon le choix des communes.

3

instructeurs
temps plein

37

communes
adhérentes

1 147

actes instruits correspondant à 955,9
équivalent Permis de construire

143 010 €

de recettes en 2023

En 2024 le dispositif a été généralisé à
l'ensemble des communes adhérentes du dépôt
dématérialisé des autorisations d'urbanisme.

Équité territoriale

Le fonds de concours de la CAMVS a pour objectif d'accompagner les communes dans leurs mises en œuvre de projet, toutes thématiques confondues. Focus sur les actions transition écologique retenues.

Fonds de concours équipement 2024

2 dossiers d'acquisition de matériel d'entretien en lien avec la transition écologique :

8 349 €

à Bousignies / Roc pour l'achat d'une désherbeuse à gouttelettes d'eau

6 366 €

à Cousolre pour l'installation de robots de tontes pour l'entretien du terrain de football

4 dossiers FDC de construction ou rénovation de bâtiments pour une meilleure performance énergétique :

180 000 €

à Assevent pour la construction d'un CTM où seront installés, entre autres, des panneaux photovoltaïques pour les besoins électriques du bâtiment et une cuve de récupération des eaux de pluie

167 020 €

à Ferrière-la-Petite pour la construction d'une salle polyvalente qui comportera un système photovoltaïque

55 040 €

à Leval pour la rénovation de la salle des fêtes (rénovation de toiture, passage en éclairage LED, changement de menuiseries)

2 230 €

à Vieux Mesnil pour le passage en éclairage tout LED de la mairie

Fonds de Développement Urbain (FDU) 2024

Dossiers comportant de la rénovation énergétique et nouvelles constructions scolaires :

Aulnoye-Aymeries :

419 234 € pour la réhabilitation de l'ancienne école Socquet (incluant l'amélioration de la performance thermique)

273 951 € pour la rénovation énergétique de la salle de sports Ladoumègue (dont isolation de toiture, isolation extérieure, panneaux photovoltaïques)

1 202 702 € pour la requalification globale du centre administratif, de l'hôtel de ville et de la place de Dr Guersant

Hautmont :

300 000 € pour la rénovation du groupe scolaire Denies (dont amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment)

Jeumont :

1 177 096 € pour la rénovation thermique et énergétique du centre administratif

828 539 € pour la requalification énergétique de l'école Ronsard

293 000 € pour la réorganisation structurelle et énergétique de l'école maternelle La Fontaine

Louvroil : 1 M€ pour la construction du groupe scolaire Les Longs Prés

Maubeuge : 2 M€ pour la rénovation du théâtre du Manège et des Cantuaines + 1 M€ pour la reconstruction du groupe scolaire Anne Frank - Claude Debussy

OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE ET PRIVILÉGIER UNE POLITIQUE DE COMMANDE PUBLIQUE VERTUEUSE

Charte de l'achat public durable

La CAMVS a acté fin septembre 2022 une nouvelle politique d'achats de la collectivité. Pour cela, la collectivité a défini une charte locale pour une commande publique dynamique, accessible à l'économie locale, socialement responsable et durable. Cette charte s'articule autour de 4 objectifs :

- Optimiser l'achat public
- Faciliter l'accès des TPE/PME
- Développer des achats socialement responsables
- Impulser une politique d'achat respectueuse de l'environnement

Actions

7 groupements de commandes mutualisés avec les communes (15 max) ou les 3 EPCI de l'arrondissement.

Ces marchés prennent en compte des objectifs et des critères de notation « développement durable ». Plus particulièrement, les marchés de travaux incluent des heures d'insertion en lien avec RESA.



MODERNISER L'ADMINISTRATION AU SERVICE DES USAGERS ET DU TERRITOIRE

Les actions mises en œuvre en permanence

- Développement de l'administration électronique (e-Administration) avec la création d'un service de Gestion électronique du courrier
- Déploiement des outils de Gestion de la Relation au Citoyen (GRC)
- Lancement d'une démarche qualité audit AFNOR sur la qualité de l'accueil réalisé
- Utilisation d'outils collaboratifs pour assurer le traitement et la traçabilité des demandes des usagers

ET EN INTERNE ?

Depuis plusieurs années, la CAMVS est investie dans des mesures favorisant l'égalité professionnelle des agents, et ce à tous niveaux : équilibre des temps de vie, mixité dans les postes d'encadrement, formation à la lutte contre les discriminations... Elle œuvre également à limiter son impact sur l'environnement.

Une administration plus humaine et plus durable

Projet d'Administration Communautaire (PAC)

- **2 CODIR Elargis regroupant 80 agents** (Lutte C/le discriminations, Défis de la culture Usager)
- **1 Café projet sur le budget réunissant 120 agents**
- **1 semaine de la QVCT** en juin 2024 avec un temps à la Gare Numérique (BBQ Communautaire) **ayant réuni plus de 250 agents**
- **1 cérémonie des vœux au personnel** consacrée au numérique **ayant réuni plus de 200 agents**
- **Une dizaine de questionnaires évaluant ces événements**, la QVCT dans une démarche de capitalisation et d'amélioration continue
- **Travail sur l'environnement de travail des collègues** (mobiliers ergonomiques)
- **Développement de la politique formation** (notamment sur le management) : 16 cadres formés à Manager la performance grâce aux soft skills



Plan environnemental interne

Atelier 2 Tonnes ; plus de 25 agents de la CAMVS formés aux enjeux de la transition écologique :

- **Opération Ramassage des pommes au VERGER avec transformation en jus de pomme distribués aux agents**
 - **Déploiement de poubelles de tri pour réduire les déchets dans les sites administratifs de la camvs**
- Réflexion sur le flex office (mutualisation des espaces).

Plan de Déplacement de l'Administration

- **Verdissement de la flotte de véhicules**
 - **Acquisition d'un fourgon électrique**
- **Mise en place du forfait « Mobilités durables »**
- **Expérimentation à l'écoconduite avec le programme COMIEUX : 20 agents engagés depuis juillet 2024**



Le challenge de la mobilité

Action phare de son Plan de Mobilité Employeur, la CAMVS participe au Challenge de la Mobilité en Hauts-de-France depuis 2019.

Objectif : être le plus grand nombre, durant une semaine, à venir travailler autrement qu'en voiture individuelle (85% des agents de la CAMVS étant auto solistes).




200

agents
participants contre 80 en
2019 soit 1 agent sur 2


1
activité par jour


15 400 km

réalisés de manière alternative à la
voiture solo (soit 1 Paris/Tahiti)

7

ambassadeurs du Challenge
dans la proximité (Laura,
Pierre, Julie, Julien, Christophe,
Andrea, Lachmid)


80
participants aux p'tits déj en multi
sites et en visio